

**MAIRIE DE MARCHASTEL**

DEPARTEMENT : LOZERE  
ARRONDISSEMENT : Mende  
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le

ID : 048-214800914-20231030-23\_2023-DE



**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

**N° 23/2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 30/10/2023**

**OBJET : Prolongation des conventions de fourniture d'eau à la commune  
de NASBINALS**

L'an deux mille vingt trois et lundi 30 octobre à 14 h 00 , le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Mme Josyane PAGES, Mrs Roger BRUN, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Étaient absents : Mme Valérie CHAYLA

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr PERRET Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée

:

Qu'il est nécessaire de prolonger les deux conventions de fourniture d'eau à la commune de Nasbinals

-Une pour les villages du Baulès, Montgros, Montgrousset, le Cher, Baboyère.

-Une pour le village de Rieutortet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

Donne : tout pouvoir à Mr le maire

- pour prolonger les conventions

- signer tout document concernant cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 30/10/2023

Le Maire

